

## DÉLICES ET GOURMANDISES persiste et signe

Les offres publicitaires **DÉLICES ET GOURMANDISES** prolifèrent toujours sur le territoire français : la logistique est assurée à Etalle en Belgique, le centre décisionnel est implanté en Irlande (*société MERRIOS*).

Le marketing est parfaitement rodé.

Dans un premier temps, vous recevez un bristol annonçant le prochain envoi « *d'un courrier de la plus haute importance* ». « *Il concerne le chèque bancaire à votre nom que nous devons vous remettre ainsi que le paiement des 9 500 € qui est à ce stade bloqué.* »

Dans un second temps, le courrier tant attendu vous parvient : « *C'est confirmé, le chèque nominatif de 9 500 € que vous avez gagné doit vous être payé. Veuillez vous manifester au plus vite.* »

Certes, un chèque de 9 500 € sera remis à un gagnant. Mais tous les autres participants seront théoriquement bénéficiaires d'un chèque bancaire de 2 €. Pourquoi théoriquement ? Car un précieux article du règlement complet prévoit que « *la société se réserve l'éventualité de proposer un autre avantage, et les participants recevront alors un formulaire leur permettant de faire connaître leur choix* ».

Le Réseau anti-arnaques prévoit que cette éventualité sera bien une certitude : celle de se voir le chèque bancaire de 2 € se transformer en un bon d'achat d'un montant identique, voire supérieur. L'impact financier n'est pas le même pour le professionnel : un bon d'achat implique par définition une commande et est donc immédiatement amorti par cet achat du client.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)